

Offrir un environnement de qualité aux populations riveraines

CNR place la transition énergétique et écologique au cœur de son action d'aménageur du territoire. Elle concilie des enjeux de développement économique, de production d'énergie renouvelable, de valorisation du domaine, de sûreté et de sécurité avec la préservation de l'environnement.



Cette politique, formalisée dans son plan de gestion environnemental du domaine, contribue à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue et plus globalement à la déclinaison de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020. Elle participe aussi à l'atteinte des objectifs du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) pour le bon état écologique du Rhône.

S'appuyant sur sa connaissance des milieux terrestres et aquatiques, CNR réalise des actions en faveur des milieux naturels et de la biodiversité en lien avec les collectivités territoriales, les associations environnementales et les acteurs institutionnels comme l'Agence de l'Eau, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) et l'Office National de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Ces actions sont construites en cohérence avec les politiques territoriales pour renforcer l'attractivité des régions ce qui participe à générer de l'emploi au sein d'une économie verte et circulaire.



CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire historique du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée.

Imaginé par des élus pour aménager la vallée rhodanienne, CNR a développé un modèle de concession unique fondé sur la complémentarité des usages de l'eau et le partage avec les territoires d'une partie de la richesse générée localement. Elle se distingue de tous les autres opérateurs par le panel de compétences maintenues et développées en interne, par sa connaissance fine des territoires, du fleuve, ainsi que par son ancrage local fort qui lui permettent de mener à bien ses trois missions historiques et solidaires et de développer ses missions d'intérêt général.

Proactive sur son territoire, grâce notamment à l'ancrage de ses quatre directions régionales situées à Belley, Vienne, Valence et Avignon, CNR est un acteur de proximité capable d'apporter des solutions intégrées dans la vallée du Rhône. Grâce à cette organisation décentralisée, CNR offre à ses partenaires la réactivité et la souplesse de centres de décision et d'opération locaux participant à une gestion efficace et attentive de la concession.

DIRECTION TERRITORIALE HAUT-RHÔNE

Chemin des Soupirs
01303 Belley cedex
Tél. : 04 79 81 31 36
Fax: 04 79 81 17 91
cnr.belley@cnr.tm.fr

DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE-SAÔNE

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu cedex
Tél. : 04 74 78 38 80
Fax: 04 26 10 24 44
cnr.vienne@cnr.tm.fr

DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE-ISÈRE

91, route de la Roche-de-Glun
BP 326
26503 Bourg-lès-Valence
Tél. : 04 75 82 78 80
Fax: 04 75 55 36 44
cnr.valence@cnr.tm.fr

TERRITORIALE RHÔNE-MÉDITERRANÉE

25 bis, chemin des Rocailles
BP 194
30401 Villeneuve-lez-Avignon cedex
Tél. : 04 90 15 98 00
Fax: 04 90 25 34 06
cnr.avignon@cnr.tm.fr

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
Tél. : +33 (0) 472 00 69 69

cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

- Offrir un environnement de qualité aux populations riveraines
- Préserver les milieux et les espèces
- Gérer durablement le domaine CNR
- Contribuer à la R&D et l'innovation en Environnement

GRAPHISTAR 10/2015 - Crédits photos: © Camille Méreac, Juan Robert, Yannick Gouguenheim, photothèque CNR - Papier recyclé Cocoon silk, produit en France

Préserver les milieux et les espèces

Le Rhône compte plus d'une centaine de sites de préservation du patrimoine naturel : Natura 2000, réserves naturelles, parcs naturels régionaux, arrêtés préfectoraux de biotope concernant en totalité ou en partie le domaine concédé CNR. Ces sites abritent une grande diversité d'espèces terrestres, aquatiques ou semi-aquatiques. Pour les préserver, CNR restaure les milieux naturels et améliore la circulation des espèces y vivant.

RESTAURER DES LÔNES

Après les Vieux Rhône de Pierre-Bénite, du Haut-Rhône et de Montélimar, CNR met en œuvre sur le secteur de Péage-de-Roussillon un programme qui comprend la restauration hydraulique et écologique de 10 lônes entre 2009 et 2016 et se poursuit en 2017. De nouvelles actions sont notamment engagées sur le vieux Rhône de Donzère-Mondragon. La remise en eau de ces anciens bras

asséchés est bénéfique pour la biodiversité avec le développement d'habitats pour plusieurs espèces, notamment d'amphibiens. Pour évaluer et comprendre les effets des actions de restauration sur les milieux et la biodiversité et orienter les futurs choix, une équipe pluri-disciplinaire met en œuvre le programme de suivi scientifique nommé RhônEco.

PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

CNR est partenaire aux côtés de l'Etat, l'Agence de l'Eau et les Régions pour favoriser la mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration des zones humides, indispensables à la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux, de batraciens et de poissons. On y trouve aussi 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France.

CRÉER DES ROSELIÈRES

Les roselières recèlent de grandes richesses écologiques (roseaux, libellules, batraciens, poissons...). C'est pourquoi, CNR crée et restaure des roselières par des déboisements, la mise en place de protections contre la houle ou le batillage et l'amélioration de la circulation de l'eau.

AMÉLIORER LA CIRCULATION DES POISSONS

CNR a déjà réalisé des passes à poissons à la confluence de la rivière Drôme, au droit des barrages de Le Pouzin et Rochemaure. La passe à poissons de Sauveterre, construite au droit du barrage du même nom, facilitera le passage des grands migrateurs (anguilles, aloses, lamproies). Elle est inscrite au Plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Rhône-Méditerranée (PLAGEPOMI). Un suivi scientifique permettra de mesurer son efficacité.



RÉINTRODUIRE LA TORTUE CISTUDE

CNR est partenaire du Conservatoire des espaces naturels de Savoie dans le cadre du Plan national d'action (PNA) pour la préservation de cette espèce protégée au niveau national et international. 3 campagnes, en 2009, 2014 et 2016, ont permis la réintroduction de 68 tortues au plan d'eau de Chautrand vers Chanaz. Les suivis par radiopistage et les analyses de taux de survie et de croissance ont montré la sédentarisation et une survie totale des animaux.



Gérer durablement le domaine concédé

CNR favorise le déploiement des bonnes pratiques de gestion et veille à maîtriser les impacts de ses activités en renforçant en continu la connaissance des milieux dans lesquels elle intervient.

RENFORCER LA CONNAISSANCE

CNR noue des partenariats avec des associations environnementales comme la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) et la ligue de protection des oiseaux (LPO) ou des conservatoires d'espaces naturels afin de conduire notamment des études naturalistes sur différentes espèces : loutre, poissons migrateurs, amphibiens, libellules et autres insectes. Elle fait aussi réaliser des inventaires par des bureaux d'études dans le cadre de projets et participe à des travaux de recherche conduits par différents organismes scientifiques comme le CNRS, l'IRSTEA, les universités...

AGIR POUR LES ESPÈCES MENACÉES

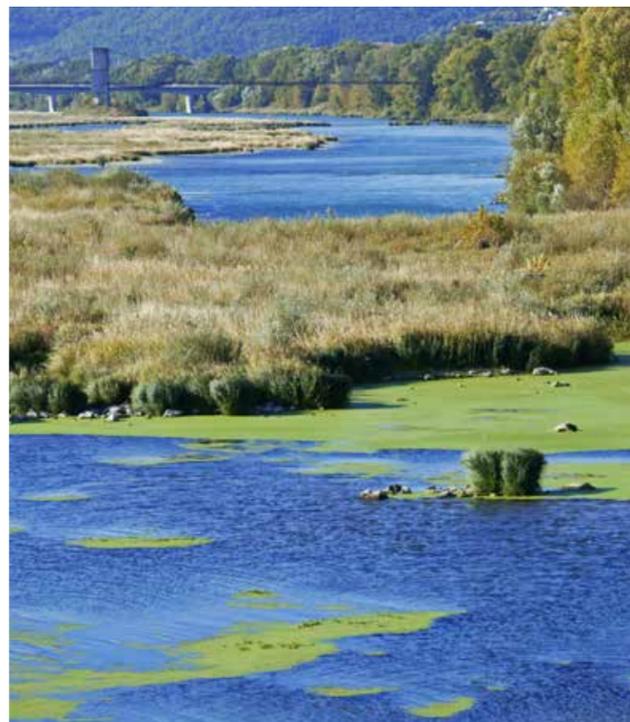
CNR apporte son soutien à des Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur d'espèces menacées dont les loutres, cistudes, odonates, chiroptères... De plus, sa politique d'entretien des digues participe à la préservation de « milieux ouverts », qui abritent une biodiversité spécifique : libellules, papillons, autres insectes, lézards, oiseaux, orchidées...

RECOURIR AU PASTORALISME

Sur certains secteurs du Rhône, CNR fait appel à des éleveurs locaux pour entretenir ses digues par gestion pastorale, véritable alternative aux moyens mécaniques. Ceci permet de conserver les milieux de pelouses sèches sur le couloir rhodanien.

ENTREtenir LE DOMAINE SANS PRODUIT PHYTOSANITAIRE

Cette politique, menée en cohérence avec le programme Abeilles et Compagnie depuis plus de 10 ans, préserve les espèces végétales et animales (orchidées, insectes...) et la qualité des milieux aquatiques.



Contribuer à la R&D et l'innovation en Environnement

CNR œuvre à améliorer en continu ses pratiques, que ce soit pour l'entretien du domaine, la mise en œuvre de ses projets ou en matière de méthodologie de suivi. Afin d'anticiper les besoins et de faire émerger des réponses nouvelles, elle travaille en lien avec la communauté scientifique et des entreprises innovantes du territoire.

PRIVILÉGIER LE VÉGÉTAL LOCAL

CNR impulse un projet de territoire pour le développement d'une filière rhodanienne de production locale de végétaux d'origine sauvage dont la provenance « vallée du Rhône » est garantie par un réseau d'acteurs labellisés « végétal local » (Label créé en 2014). L'utilisation de ces végétaux favorisera la réussite des plantations dans le cadre de projet de restauration et de végétalisation et contribuera aussi à la lutte contre les plantes invasives.



LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES

CNR met en œuvre différentes actions pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Elle a notamment engagé un projet R&D sur la lutte biologique contre la renouée du Japon (Fallopia japonica), inscrite sur la liste des 100 espèces les plus nuisibles établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). La lutte contre cette plante, sans recourir aux herbicides, est particulièrement complexe. Ce projet qui vise son contrôle voire son éradication, consiste à étudier par des expérimentations en laboratoire

l'effet de différentes substances allélopathiques (composés chimiques issus de plantes) sur le développement de la renouée à partir de rhizomes et de graines.

INVENTORIER LA BIODIVERSITÉ AVEC L'ADN ENVIRONNEMENTAL

CNR collabore avec SPYGEN, société de biotechnologie spécialisée dans l'inventaire de la biodiversité grâce à l'ADN environnemental (ADNe) afin d'obtenir un aperçu des populations piscicoles présentes sur le linéaire du Rhône. Cette technique innovante analyse les traces d'ADN que laissent dans l'eau les poissons qui y vivent.



AMÉNAGER DES PASSES À CASTORS ET LOUTRES



Pour permettre le passage des castors et loutres le long du Rhône, CNR aménage des rampes dont la surface rugueuse (cailloux, texture) facilite l'accroche des pattes des animaux. Ces ouvrages sont conçus en partenariat avec l'ONCFS notamment dans la réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon.



LE CRIBLAGE CONCASSAGE, UNE TECHNIQUE INNOVANTE

Pour lutter contre la propagation de la Renouée du Japon, plante invasive, CNR a mis au point une technique innovante qui consiste à cribler et concasser la terre prélevée sur site et ce, en traitant de gros volumes. Ce processus permet ainsi de trier les morceaux de rhizomes et donc de pouvoir réutiliser la terre sans risque de voir réapparaître la plante.

